

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

de la foresterie et des pêches. Ces deux secteurs, dans cette province en particulier, sont singulièrement menacés.

Et l'environnement? On ne parle pas beaucoup de l'environnement, surtout du côté de la majorité. Où est le ministre de l'Environnement (M. McMillan)? Où se trouve le document exposant la position d'Environnement Canada? N'en a-t-on pas préparé? Ayant étudié avec soin l'effet des pluies acides sur notre pays, nous savons maintenant que les pertes occasionnées par les retards de croissance des arbres se chiffrent en milliards de dollars par année. Nous savons que les érables à sucre se meurent. Nous savons que 40 000 lacs sont en train de mourir à cause des précipitations acides. Ni les États-Unis ni le présent gouvernement ne font quoi que ce soit pour s'attaquer à ce grave problème.

Que faisons-nous au sujet de l'effet de serre? Que faisons-nous au sujet du trou dans l'ionosphère provoqué par les chlorofluorocarbures et les autres produits chimiques d'origine industrielle? Ces grandes questions planétaires ne sont pas envisagées par l'accord qui, en réalité, contribuera à aggraver la situation.

Le désir sous-jacent est de rabaisser la structure salariale, de restreindre l'accès aux programmes sociaux, de façon à nous rendre plus compétitifs. Il faut comprendre qu'en rendant les choses plus profitables dans les régimes actuels pilotés par les lois du marché on constate, surtout aux États-Unis, que la plupart des coûts majeurs sont extériorisés. Les pluies acides sont un coût extériorisé.

J'étais aux États-Unis quand le fleuve Hudson a pris feu. Les Canadiens vous regardent avec de grands yeux et vous demandent: «Comment, les fleuves brûlent aux États-Unis?» Eh bien voilà. Il y a tellement de pollution à certains moments sur l'Hudson et sur d'autres fleuves américains qu'ils prennent feu littéralement, avec toute la merdouille qui flotte à la surface.

Que dire des berges de la Niagara, du Love Canal et de tous les dépotoirs de toutes sortes qu'il y a là-bas? Pour que nos entreprises soient bilatéralement concurrentielles avec celles des États-Unis, allons-nous avoir des normes environnementales plus sévères? Est-ce qu'on entend le ministre de l'Environnement réclamer cela? Certainement pas, parce que nos lois environnementales vont souffrir des conséquences de cet accord.

Faisons un bref parallèle entre certains traits majeurs du régime socio-économique canadien et de celui qui existe aux États-Unis. Au Canada, nous avons le régime universel de l'assurance hospitalisation et frais médicaux, avec cotisation patronales obligatoires. Aux États-Unis, 40 p. 100 de la population sont admissibles à ce genre d'assurance publique, et 36 millions d'Américains n'ont pas d'assurance. Les cotisations patronales sont facultatives. Toutes les provinces et les deux territoires ont un salaire minimum légal. Neuf États américains n'ont pas de salaire minimum légal, et au Texas le salaire minimum est de 1,40 \$ l'heure.

Au Canada, nous avons l'assurance-chômage. Le taux de syndicalisation est le double de ce qu'il est aux États-Unis. Au Canada, 5,3 p. 100 du revenu national est consacré à l'enseignement, soit 3 420 \$ US par élève. Aux États-Unis, le taux est de 3,7 p. 100 du revenu national seulement. Au Canada nous avons un système de redistribution des revenus qui est

beaucoup plus équitable que celui des États-Unis. Nous savons que le système hospitalier canadien va être la première chose menacée par cet accord.

A quoi s'attaquent les sociétés américaines de soins de santé quand elles cherchent à minimiser les coûts? D'après un dirigeant de société américaine:

Vous réduisez le personnel, vous réduisez l'espace, vous réduisez tout ce que vous pouvez. Et si vous ne parvenez pas à résoudre le problème, vous essayez de voir s'il y a des abus.

Vous faites partir certains médecins; si vous pensez que vous donnez trop de soins aux indigents, vous n'avez qu'à plafonner le volume des soins aux indigents.

N'importe quel Canadien sachant réfléchir qui se donne la peine de peser les conséquences de l'accord pour l'énergie, l'environnement et les programmes sociaux, et ses avantages éventuels, est forcé de conclure que cet accord est mauvais pour le Canada et doit être combattu par tout Canadien qui sait réfléchir.

M. William G. Lesick (Edmonton-Est): Monsieur le Président, après toutes ces prophéties de malheur, je tiens à dire que je souscris de tout coeur à l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, car il représente d'importants débouchés et avantages non seulement pour le Canada, mais plus précisément pour l'Alberta d'où je viens.

Le libre-échange signifie une amélioration des échanges commerciaux, la possibilité d'encourager la libre entreprise et une capacité accrue de travailler et de progresser, et c'est le fondement même de notre société capitaliste et démocratique. Le Canada est une nation commerçante. Notre économie et notre société sont bâties sur le commerce extérieur. C'est grâce à nos échanges commerciaux que les familles canadiennes connaissent une certaine prospérité. Le Canada va pouvoir compter sur de meilleurs échanges commerciaux, afin d'être compétitif sur le marché international extrêmement dynamique. Le libre-échange est synonyme d'emplois, d'une plus grande sécurité d'emploi et d'une baisse des prix à la consommation.

● (1630)

Un large éventail d'éminents organismes économiques vantent les avantages de la sécurité d'accès à la plus importante économie libre du monde, les États-Unis. L'accord respecte l'indépendance politique et la souveraineté culturelle du Canada, ainsi que nos programmes sociaux et de développement régional.

A l'heure actuelle, le Canada est le seul grand pays vivant en régime de libre entreprise qui n'a pas un accès illimité à un marché de 100 millions de personnes ou plus. Nous sommes donc économiquement isolés à moins de pouvoir établir des échanges commerciaux avec les États-Unis. Ainsi, Israël a conclu avec les États-Unis un accord de libre-échange qui n'est pas aussi avantageux et n'a pas la même portée que le nôtre, sans perdre pour autant son identité culturelle ou linguistique. La Communauté économique européenne a également étendu ses débouchés pour la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas. Ces marchés étendus sont la preuve que les anciens systèmes de protectionnisme doivent être remplacés par des marchés ouverts.

Le libre-échange apportera, bien entendu, d'importants avantages économiques à l'Alberta. La province ne dépendra